



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

Screen-Life-Balance

Manner Ecran – méi beweegen, entdecken, erliewen

24 février 2025

CONTENU

<i>Manner Ecran – méi beweegen, entdecken, erliewen</i>	2
Pour les enfants de 0-4 ans.....	3
<i>Activity Box</i> : une boîte pleine d'idées pour des activités en famille	3
Promouvoir l'éducation non formelle en nature.....	3
Pour les enfants de 4-12 ans.....	4
Plus de mouvement dans les structures d'éducation et d'accueil	4
Création des ludothèques dans les maisons relais	4
Activités culturelles, artistiques et créatives pour les maisons relais	4
Programmes pédagogiques autour de la créativité, la culture et le mouvement.....	5
Mieux éduquer à l'usage des outils digitaux.....	5
Les jeunes à partir de 12 ans.....	6
Une heure supplémentaire d'éducation physique pour les classes de 6 ^e et 5 ^e	6
Un cadre de référence pour les activités parascolaires et périscolaires	6
<i>Ech gestalte meng Schoul</i> (je conçois mon école)	6
Élargir l'offre d'activités sportives pour les jeunes.....	7

Manner Ecran – méi beweegen, entdecken, erliewen

Dans le cadre du plan d'action *secher.digital*, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a lancé en octobre 2024 la campagne *Screen-Life-Balance*, qui vise à promouvoir un équilibre sain entre l'utilisation des écrans et la vie réelle des enfants et des jeunes. Cette vaste campagne de sensibilisation vise autant l'éducation formelle que non formelle ainsi que la sphère familiale.

Dans un monde où le digital occupe de plus en plus de place, il est essentiel de préserver le bien-être global des enfants et des jeunes. Le défi ne réside pas seulement dans la gestion du temps d'écran, mais aussi bien dans la création d'un environnement propice à leur épanouissement et au développement cognitif, émotionnel et social. Le jeu, le contact humain, la créativité et l'activité physique sont autant d'éléments indispensables pour permettre l'équilibre entre le monde digital et le monde réel. La campagne *Screen-Life-Balance* s'inscrit ainsi dans une démarche plus large visant à garantir aux jeunes générations les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.

Une campagne en plusieurs volets

Le premier volet, déployé d'octobre à décembre 2024, propose des recommandations pour encourager une utilisation saine et réfléchie des écrans, adaptées aux différentes tranches d'âge. Ces lignes directrices s'appuient sur des études scientifiques mettant en lumière les impacts négatifs d'une surexposition aux écrans sur le développement des enfants et des jeunes.

Parallèlement, de nouvelles règles ont été mises en place pour encadrer l'usage des écrans dans les écoles, lycées et structures d'éducation et d'accueil. Depuis janvier, l'usage des smartphones est interdit dans les crèches. Après les vacances de Pâques, cette interdiction s'étendra à l'école fondamentale et aux maisons relais. Dans les lycées, dès la reprise des cours après le congé de la Pentecôte, une séparation physique entre les élèves et leurs smartphones durant les cours sera imposée. Chaque établissement devra en garantir l'application et pourra, dans le cadre de son autonomie et en concertation avec tous les organes représentatifs de la communauté scolaire, mettre en place des restrictions supplémentaires.

Le nouveau volet de la campagne met l'accent sur les activités nécessaires au développement physique et mental des enfants et des jeunes. Le but est d'offrir aux enfants et aux jeunes davantage d'opportunités pour faire du sport, pour jouer, pour être créatifs, participer à des activités culturelles ou juste se rencontrer à l'écart des écrans.

Le ministère a ainsi élaboré toute une série de nouvelles mesures et renforcera les offres allant dans ce sens. Ainsi, l'offre d'activités physiques et sportives pour enfants et jeunes sera élargie autant dans le milieu scolaire que celui de l'éducation non formelle. À cela s'ajoutera une panoplie d'activités culturelles, créatives et ludiques. Ces activités analogiques, véritables alternatives aux écrans, sont un volet essentiel de la campagne *Screen-Life-Balance* et visent les différentes tranches d'âge autant dans l'éducation formelle que non formelle.

Pour les enfants de 0-4 ans

Activity Box : une boîte pleine d'idées pour des activités en famille

Les jeunes enfants s'éveillent principalement à travers les activités sensorielles et l'interaction, que ce soit avec des adultes ou d'autres enfants. Pour inspirer et encourager ces activités en famille, le service *Eltedeforum* distribuera à partir du mois de mai des *Activity Boxes*. Ces valisettes, conçues en collaboration avec l'illustratrice luxembourgeoise Lynn Cosyn, contiennent un livre au format maxi, un tissu de jeu, un chiffon en forme d'animal, un fidget toy, des cubes de motricité, un livre de coloriage à gribouiller avec des couleurs et un catalogue d'idées pour de belles activités en famille. Il y a aussi de la place pour d'autres jeux préférés et le doudou. La valise peut être emportée partout : chez les grands-parents, chez les amis, au restaurant ou encore en vacances. Véritables boîtes à outils pour s'amuser à l'écart des écrans, elles pourront être réservées par les parents via le site web de l'*Eltedeforum* et retirées auprès de l'antenne régionale du *Eltedeforum* de leur choix.

Promouvoir l'éducation non formelle en nature

De nombreux enfants passent trop de temps à l'intérieur et ne bougent pas assez en plein air. Pour prévenir ce comportement sédentaire dès le plus jeune âge, le ministère va promouvoir l'éducation non formelle en nature. Le but est de permettre aux enfants de prendre conscience de leur environnement tout en leur offrant une expérience éducative qui soutient leur développement global et l'éveil de leur sensibilité écologique. L'éducation non formelle dans la nature permet aux enfants d'acquérir des compétences qui les préparent à l'avenir. La stimulation par un environnement en perpétuel changement peut être particulièrement motivante et contribuer à l'apprentissage de compétences essentielles comme la communication, la collaboration, la créativité, la pensée critique et l'autonomie.

Ainsi, le concept des *Bëschcrèches* (crèche en forêt) sera élargi. Le ministère met en place un dispositif *Accueil en nature*, qui rendra plus attractive la création de telles structures favorisant le bien-être et le développement des enfants. En se basant sur les exemples de bonne pratique, un cadre réglementaire, financier et pédagogique sera établi pour accompagner les gestionnaires qui veulent réaliser une *Bëschcrèche*. Il est prévu que ce cadre soit en place dès la rentrée 2026/2027. Parallèlement, le ministère développera le portail de l'initiative *Dobaussen aktiv* en y intégrant des exemples pédagogiques. Le portail sera également une source d'inspiration pour les crèches et les écoles pour proposer plus d'activités en plein air. Les enfants pourront ainsi découvrir leur environnement, expérimenter avec des matériaux et exprimer leur créativité. Il offrira des idées concrètes pour profiter de bons moments dehors tout en favorisant le développement et le bien-être, tant physique que mental, des enfants.

Pour les enfants de 4-12 ans

Plus de mouvement dans les structures d'éducation et d'accueil

Afin de promouvoir l'activité physique et le bien-être des enfants dans les structures d'éducation et d'accueil (maisons relais, foyers, etc.), ces structures mettront en place un programme intégrant quotidiennement des activités sportives, de mouvement et de motricité. Cette offre sera organisée par les professionnels des structures en collaboration avec les clubs de sport locaux et la Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire (LASEP). Deux activités axées sur ces domaines seront proposées chaque jour. Même pendant les vacances, ces aspects seront renforcés à travers des initiatives spécifiques.

Pour garantir une intégration efficace du sport et du mouvement dans leur quotidien, les structures d'éducation et d'accueil élaboreront un concept d'ici le congé de la Pentecôte. Un document détaillera les types d'activités proposées, les partenaires impliqués ainsi que les modalités de participation. Dès la rentrée 2025/2026, les structures d'éducation et d'accueil devront proposer chaque jour des activités dans le domaine du sport, du mouvement et de la motricité. En fonction du concept défini, des ressources supplémentaires pourront être mises à disposition par le ministère pour permettre la mise en œuvre de ces initiatives.

Création des ludothèques dans les maisons relais

Les jeux de société ont toujours joué un rôle important dans le quotidien des enfants. Les enfants apprennent non seulement à se concentrer, à faire preuve de patience et de responsabilité, à penser logiquement et à planifier des stratégies, mais ils comprennent aussi les conséquences de leurs décisions et se rendent compte de problèmes moraux. Ils apprennent également à respecter les règles et à accepter les résultats ainsi que de nombreuses autres aptitudes et compétences. Afin que chaque enfant puisse profiter d'une telle offre, le ministère soutiendra les structures d'éducation et d'accueil (maisons relais, foyers, etc.) dans la création de ludothèques. Il s'agira d'espaces où les enfants peuvent essayer et emprunter des jeux, des équipements ou d'autres matériels pour des activités de loisirs à explorer avec des amis ou en famille. Le fonctionnement sera semblable à une bibliothèque scolaire. Le ministère encourage les structures à la mise en place de ludothèques en mettant à disposition les ressources pour l'acquisition des jeux et du matériel. Le ministère pourra accompagner les structures lors de la mise en place de la ludothèque. Actuellement, une phase pilote avec six structures est en cours.

Activités culturelles, artistiques et créatives pour les maisons relais

L'accès à la culture joue un rôle fondamental dans l'éveil et le développement des enfants, en complément des activités physiques et ludiques. Ainsi le ministère rendra la plateforme kulturama.lu – site qui promeut actuellement l'éducation culturelle dans le paysage scolaire – accessible au secteur de l'éducation non formelle. Ainsi, les activités culturelles sur kulturama.lu seront ouvertes aux structures d'éducation et d'accueil dès la rentrée 2025/2026. Les acteurs des différentes structures d'accueil comme maisons relais et foyers pourront s'informer via ce site sur les différentes institutions culturelles du pays et leurs programmes destinés aux enfants. La plateforme sera également un moyen d'établir un contact direct avec des artistes de domaines divers (théâtre, littérature, arts plastiques, musique, design, etc.) disposés à intervenir dans les structures d'éducation et d'accueil.

Programmes pédagogiques autour de la créativité, la culture et le mouvement

Contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants et des jeunes demande des approches diverses et variées. Ainsi le ministère mettra en lumière toute une série d'initiatives dynamiques et inspirantes dans les domaines de la créativité, la culture et le mouvement pour les écoles. À partir de septembre, un *Bewegungstrolley* sera testé en prototype dans les écoles fondamentales. Le *Bewegungstrolley* permet aux classes de travailler de manière autonome, avec près de 80 activités et du matériel inédit. Chaque enseignant pourra proposer une activité adaptée à la durée disponible, au nombre d'élèves et à leur âge. L'objectif à moyen terme est de développer une flotte de trolleys thématiques, qui circuleront à travers le pays sous forme de roadshow.

Une autre approche est appliquée dans le projet *De beweegeleche Gank* (le couloir en mouvement). Avec un set d'autocollants spécifiques, créé par le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogique (SCRIPT), chaque couloir d'école ou de maison relais peut être transformé en un espace de pause active ou d'activité, encourageant une approche innovante et dynamique du mouvement au quotidien. Le couloir d'école peut ainsi devenir un parcours ludique, favorisant à la fois le mouvement et la créativité.

Un événement phare en termes de mouvement sera la *National Bewegungswoch*, événement national, qui célèbre le mouvement et le bien-être à l'école fondamentale, et dont la 3^e édition aura lieu en juin 2025.

Créativité et culture seront également au menu. La nouvelle initiative *APPLAUS* est une fusion des arts scéniques créatifs, combinant musique, théâtre et danse. Le programme fournira aux enseignants et enseignantes dès la rentrée 2025/2026 une multitude de ressources pour développer des projets interdisciplinaires, intégrant ces trois univers.

La plateforme éducative *Level Up* propose quant à elle aux élèves une variété de concours et de défis interactifs pour stimuler leur créativité, leurs compétences scientifiques, sportives et sociales. Elle encourage l'apprentissage par l'expérience à travers des initiatives telles que le *Débatteier-Challenge*, qui accompagne les élèves dans l'art du débat, ou encore le *Bewegungs-Challenge*, qui récompense la classe la plus active. La culture est également mise à l'honneur avec l'*Applaus-Challenge*, un concours dédié aux arts de la scène.

Mieux éduquer à l'usage des outils digitaux

Trouver le bon équilibre entre activités analogiques et le monde digital s'avère parfois compliqué dans le quotidien et les structures de l'éducation non formelle n'y font pas exception. Pour les soutenir dans cette démarche de *Screen-Life-Balance*, le ministère en collaboration avec l'ASBL Arcus mettra en place le centre de ressources *Digiloom* pour accompagner les structures de l'éducation non formelle dans le bon usage des outils digitaux. Celles-ci pourront notamment profiter de conseils pour une intégration judicieuse de la digitalité dans le quotidien. Le centre de ressources offrira notamment un accompagnement par des spécialistes dans l'éducation aux et par les médias. Situé dans le quartier de la Gare à Luxembourg-Ville, le centre de ressources ouvrira ses portes dès la rentrée 2025/2026.

Les jeunes à partir de 12 ans

Une heure supplémentaire d'éducation physique pour les classes de 6^e et 5^e

Le sport et l'activité physique contribuent au bien-être et à l'épanouissement des jeunes. Convaincu du rôle essentiel de l'éducation physique dans le développement des élèves, le ministère renforce sa place au sein du parcours scolaire en augmentant le nombre de leçons. Ainsi, une leçon hebdomadaire supplémentaire d'éducation physique sera introduite pour les classes de 6^e et 5^e de l'enseignement secondaire général et classique. Ces élèves bénéficieront donc de trois leçons hebdomadaires, à l'instar des classes de 7^e. Pour les classes de 6^e, il est prévu que cette adaptation intervienne dès la rentrée scolaire 2025/2026. Pour les élèves de 5^e, le lancement de cette mesure est prévu pour la rentrée 2026/2027. Pour permettre cette adaptation les grilles horaires seront adaptées en fonction des classes et de l'ordre d'enseignement.

Un cadre de référence pour les activités parascolaires et périscolaires

Les activités parascolaires et périscolaires sont essentielles au développement des jeunes. Ils ont besoin d'espaces qui leur appartiennent. Des lieux où ils peuvent travailler ensemble sur un projet, vivre des expériences communes à travers des activités créatives ou un engagement social, mais aussi simplement se détendre et passer du bon temps. Un cadre de référence sera mis en place pour encadrer ces activités mais aussi pour assurer que l'offre soit élargie et équivalente dans chaque lycée. Le *Jugendtreff* est l'élément-clé parmi ces activités parascolaires et périscolaires. Conformément au principe directeur de la politique de la jeunesse, *Jonker staark maachen*, les lycées vont renforcer leur offre d'espaces où les jeunes pourront s'épanouir et faire des expériences dans le domaine d'activités culturelles, sportives, créatives ou autres.

Le concept même du *Jugendtreff* sera élargi par de nouvelles offres qui vont inspirer d'exemples déjà en place (p.ex. un *chill room* ou un espace ouvert en permanence à l'école pour des activités spontanées). Le cadre de référence prévoit également la mise en place de ludothèques dans les lycées. Les services socio-éducatifs assurent la mise en œuvre et la coordination de ces offres, qui peuvent impliquer les enseignants, les éducateurs ou des associations locales externes au lycée. En dehors du lycée, les maisons des jeunes sont appelées à offrir ces espaces, tout autant que les différentes organisations de jeunesse.

Ech gestalte meng Schoul (je conçois mon école)

Les cours de récréation sont bien plus que de simples espaces de pause : elles sont des lieux de rencontre, de détente et d'expression pour les élèves. Afin de les rendre encore plus dynamiques et enrichissantes, le ministère soutiendra les écoles dans l'aménagement des cours de récréation en vue d'encourager l'activité physique et les initiatives créatives. Cet aménagement sera réalisé suivant un processus participatif en collaboration avec les comités d'élèves. Ensemble avec les éducateurs du service socio-éducatif de leur lycée, les élèves pourront apporter leurs idées pour une cour de récréation moderne et diversifiée. D'un côté, les lycées pourraient ainsi disposer d'un budget, qui leur permet l'acquisition de matériel (p.ex. table de ping pong, jeux d'échecs, équipement de padel etc.) pour différentes activités, mais aussi de proposer divers ateliers et activités (sports urbains, alimentation saine, jardinage etc.). Ainsi, ils pourront faire des cours de récréation les lieux de rencontre et d'activités qui leur conviennent. Le lancement de l'initiative est prévu dès la rentrée 2025/2026.

Élargir l'offre d'activités sportives pour les jeunes

Pour tous ceux qui adorent bouger et veulent pratiquer le sport de manière plus intense pendant les vacances, le Service national de la jeunesse (SNJ) va considérablement élargir son offre d'activités sportives, que ce soit pour des activités sur une journée ou pour les colonies sportives de plusieurs jours.

Pour le premier volet, le SNJ proposera davantage d'activités sportives pour les groupes de jeunes, des associations de jeunesse ou encore des lycées. Le SNJ offrira ainsi la possibilité de sortir des sentiers battus et de découvrir des sports urbains (disc golf, slackline, acrobaties, jonglage et roundnet). Il s'agit d'activités mobiles qui peuvent avoir lieu (presque) partout. Les offres à la base nautique de Lultzhausen vont également être étendues : tester et apprendre l'aviron et la voile sur plusieurs jours, pratiquer le stand up paddle yoga (SUP-Yoga), mais également activités sur *pumptrack* en vélo et skateboard seront au programme. Le SNJ organisera également des ateliers autour du bien-être, de l'alimentation saine et de l'activité physique dès cet été sous le nom de *GoodFoodLoop*.

Un point fort de l'été sera certainement le *Summerchallenge*, un événement dynamique et amusant pour des groupes de trois à six jeunes (âgés de 13 à 21 ans). Les jeunes s'affronteront à travers différents jeux pour accumuler des points. Au programme : un gigantesque parcours d'obstacles, un jeu de fléchettes XXL, un jeu de réaction électronique, du disc golf, et bien d'autres activités amusantes. Des jeux aquatiques en piscine comme la course sur tapis flottants, le water-polo, etc., sont également prévus.

L'offre de colonies sportives au Luxembourg et à l'étranger sera également élargie. Proposées par le SNJ et différentes organisations, il s'agit d'activités de vacances qui mettent l'accent sur l'activité physique et sportive, mais aussi sur l'échange entre jeunes ayant les mêmes intérêts. Actuellement sont proposés entre autres la *Lëtzebuenger Seegelschoul*, *Abenteuer Skandinavien*, *Zirkuskolonie* ou encore *Sport*, *Freizeit*, *Sprache*. Des stages d'initiation à différentes sports (handball, volleyball, sports nautiques) sont également organisés en partenariat avec des organisations comme le Sport-Krees Atert. Ces offres seront davantage développées.

Le SNJ va aussi proposer des activités, soit seul, soit en partenariat avec différentes organisations, au campus scolaire Geesseknäppchen et optimiser ainsi l'utilisation des infrastructures sportives pendant les périodes extra-scolaires.